



38° "RANDONNEE 1900 AUTOTOCHT" 10, 11 & 12 mai 2019

Cher ami,

Vous trouverez ci-dessous le programme, le règlement et le formulaire d'inscription pour la « 38° Randonnée 1900 Autotocht ». Cette année, nous vous ferons découvrir la Hesbaye avec ses superbes châteaux. La Hesbaye est une région relativement plate qui offre des horizons découverts.

Les challenges suivants seront attribués :

- Prix « Bruxelles-Spa »
- Challenge René Druart (pour le plus jeune pilote)
- Challenge Jules Stekelorum (pour le pilote ayant perdu des pièces sur le parcours)
- Challenge Vital Durieu (pour le pilote le plus âgé)
- Challenge André Plasch (pour la voiture n'ayant jamais été inscrite au « 1900 »)
- Challenge Le Déchainé (pour le plus « Déchainé »)

La randonnée est réservée aux voitures construites avant le 1er janvier 1905, homologuées ou en instance d'homologation (pour nos membres belges).

Important : L'inscription à la randonnée ne sera enregistrée qu'après la réception des droits.

Clôture des inscriptions : **5 avril 2019.**

REGLEMENT

Toutes les voitures doivent correspondre aux critères d'admission du RVCCB, être en parfait état de marche et en règle d'immatriculation et d'assurance. Elles doivent posséder un triangle de panne, un rétroviseur, un extincteur, une trousse de secours et un gilet fluorescent. Le comité organisateur se réserve le droit de modifier l'itinéraire et de prendre, à n'importe quel moment, toute disposition d'urgence pour le meilleur déroulement de l'épreuve. Le commissaire général se réserve le droit d'exclure de la randonnée tout participant qui ne se conformerait pas au code de la route ou dont le comportement serait de nature à nuire à l'image de marque du Club. En particulier, la consommation d'alcool, et son abus, sont de sa stricte responsabilité. Chaque participant reste responsable de ses propres objets et de sa voiture. En aucun cas, la responsabilité du Club ou des organisateurs ne pourra être mise en cause à l'occasion de vols, pertes, incendie, dégâts, actes de vandalisme et accident. Le rôle des commissaires de route est de renforcer la signalisation, mais en aucun cas, d'avoir autorité sur la circulation. La plus grande prudence est donc de rigueur tout au long du parcours.

PROGRAMME DE LA RANDONNEE

Vendredi 10 mai 2019

Accueil à partir de 17h00 Hôtel **Château de Limont** Rue du Château 34 à 4357 Limont – Donceel tél. +32 (0)19 54 40 00
info@chateaulimont.com

19h30 : Apéritif suivi du repas à l'hôtel

Samedi 11 mai 2019 (+- 100 km) :

De 08h00 à 09h00 : Petit-déjeuner

09h30 : Départ pour un périple dans la Hesbaye

11h00 : Arrêt boissons au **château de Longchamps**

12h30 : Déjeuner au **château de Waleffe**

13h45 : suite du périple dans la Hesbaye

15h30 : visite et dégustation de la distillerie de Whisky Belgian Owl

17h30 : retour à l'hôtel

Remisage des voitures ancêtres. Attention : prévoir une protection, une bâche pour la nuit.

En effet, les voitures seront garées à l'extérieur.

19h30 : Apéritif offert par notre ami André PLASCH, suivi du repas à l'hôtel

Dimanche 12 mai 2019 (+- 50 km):

De 08h00 à 09h00 : Petit-déjeuner
 09h30 : Départ
 traversée de la propriété du **château de Oudoumont** Verlainne
 11h00 : Arrêt boissons dans la cour du **château de Jehay**
 12h00 : Déjeuner crêpes salées et sucrées dans la salle de chasse de la **ferme château de Gerbehaye** à Bodegnée
 15h30 : Retour à l'hôtel.

INSCRIPTION

comprend :

- la plaque de voiture numérotée
- le petit-déjeuner du samedi et dimanche
- la nuitée du vendredi et samedi
- les repas et les boissons du vendredi soir au dimanche après-midi
- **l'assistance tout au long du parcours**
- les souvenirs et...l'ambiance d'une grande et formidable famille !

En cas de forfait, l'annulation est possible par écrit avant le 10 Avril 2019 et un remboursement à concurrence de 70% des droits d'engagement versés vous sera effectué. Après cette date, il n'y aura plus de remboursement car les engagements vis-à-vis de l'hôtel, restaurants, assistance, ... auront été confirmés par l'organisation.

Pour le Comité Organisateur :
Didier LIEGEOIS, Commissaire Général
André PLASCH,
 Commissaire Général Honoraire

Pour le Conseil d'Administration du R.V.C.C.B. :
Didier LIEGEOIS, Président
Xavier DURIEU, Secrétaire Général

***Ci-dessous, bulletin d'inscription à renvoyer, ou faxer (02/219.82.34) avant 5 avril 2018 AU PLUS TARD, accompagné des droits, à Didier Liegeois Grand Vinève 16 B.4654 Charneux
 IBAN : BE38 3101 4396 6072 - BIC : BBRUBEBB***

BULLETIN D'INSCRIPTION

Je soussigné..... prénom.....
 demeurant à..... code postal
 rue n° tél. : fax :
 GSM e-mail

participe à la **38° RANDONNEE 1900 AUTOTOCHT** les 10, 11 et 12 mai, avec ma voiture :
 marque année de construction

plaque N° de châssis N° de moteur

homologuée sous le n° ou en instance d'homologation au RVCCB.

Le signataire du présent bulletin d'inscription dégage les organisateurs du RVCCB de toute responsabilité découlant de sa participation à la 38° Randonnée 1900 des 10, 11 et 12 mai 2019. Il déclare que l'état de son véhicule et les assurances qui le couvrent sont conformes à la législation et aux règlements en vigueur. Il confirme que le véhicule inscrit ci-dessous est assuré durant sa participation à la présente randonnée. Il s'engage en outre, et sous sa seule responsabilité, à respecter toutes les dispositions de la loi relative à la police de la circulation et à ses arrêtés royaux d'application.

Je verse à l'un des comptes ci-dessus :

- pilote et copilote (chambre double) :	595,00 EuroEuro
Je souhaiterais – une chambre à 1 grand lit		
- une chambre à 2 lits		
(en fonction des disponibilités – biffer la mention inutile)		
- pilote seul (chambre single) :	380,00 EuroEuro
- accompagnants en chambre double	595,00 EuroEuro
- accompagnant en chambre single	380,00 EuroEuro

TOTALEuro
 =====

Date :

Signature :